

RAPPORT N° 01/6-06
au Conseil Municipal

OBJET

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2001
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Afin de réaliser les réajustements nécessaires aux inscriptions budgétaires, je vous demande de m'autoriser à apporter les modifications suivantes au Budget Annexe 2001 de l'Assainissement :

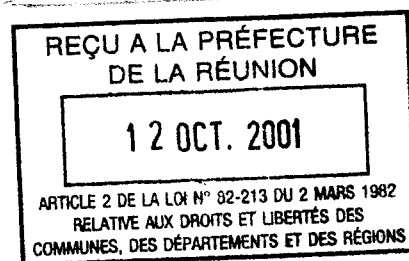

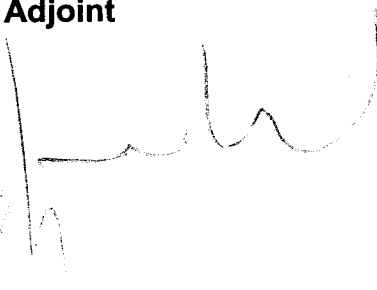
- * 17 150 807,95 F en Section d'Investissement,
- * 2 782 695,71 F en Section d'Exploitation.

Les opérations sont détaillées dans les tableaux figurant en annexe.

Les mouvements portent sur la reprise des résultats constatés au Compte Administratif de l'Assainissement pour l'année 2000, ainsi que sur les restes à réaliser. Les amortissements constatés concernent les réseaux construits et mis en service entre les exercices 1993 et 2000.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

POUR LE MAIRE ABSENT
Jean-Jacques MOREL
1^{er} Adjoint



DELIBERATION N° 01/6-06
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 28 septembre 2001

OBJET

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2001
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 01/6-06 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

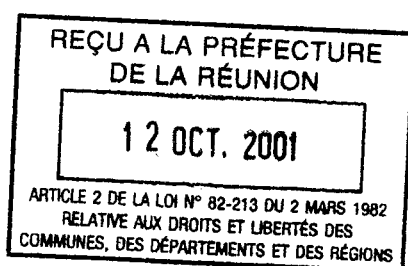
**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Adopte le Budget Supplémentaire 2001/ Annexe Assainissement qui s'élève à :

* en Section d'Investissement	17 150 807,95 F,
* en Section d'Exploitation	2 782 695,71 F.

Pour extrait certifié conforme
fait à Saint-Denis le, 05 OCT. 2001

**POUR LE MAIRE ABSENT
Jean-Jacques MOREL
1^{er} Adjoint**



BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2001

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'Investissement

ART.	LIBELLES	P.M. Budget précédent	DEPENSES	RECETTES
	DEPENSES REPORTEES	-	1 438 849,94	5 176 000,00
	RECETTES REPORTEES	-		
001	Déficit antérieur reporté	-	12 463 118,01	
005	Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	8 091 200,00		-954 900,00
106	Réserves			9 310 737,28
13918	Subventions d'équipement inscrites au compte de résultat	-	1 624 420,00	
1318	Subventions d'équipement transférables	-		1 624 420,00
1312	Subventions d'équipement - Collectivités et autres établissements publics	-		-584 769,33
21532	Réseaux d'assainissement	-	1 624 420,00	
2313	Immobilisations en cours	-		1 624 420,00
2813	Dotation aux amortissements	1 163 903,00		954 900,00
TOTAL.....	9 255 103,00	17 150 807,95	17 150 807,95

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2001

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'Exploitation

ART.	LIBELLES	P.M. Budget précédent	DEPENSES	RECETTES
	DEPENSES REPORTEES			
002	Excédents antérieurs reportés	-	408 347,71	1 158 275,71
006	Financement complémentaire de la section d'investissement (Mouvt. Ordre)	8 091 200,00	-954 900,00	
673	Titres annulés sur Exercice antérieure (Remboursement T.R.E.)	-	400 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion (Mouvt. Ordre)	-	1 974 348,00	
6811	Dotation aux amortissements (Mouvt. Ordre)	1 163 903,00	954 900,00	
777	Quote part subvention d'investissement porté au compte de résultat (Mouvt. Ordre)	-		1 624 420,00
TOTAL	9 255 103,00	2 782 695,71	2 782 695,71

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2001

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT - par chapitre

Section d'Investissement - dépenses

CHAP.	LIBELLES	P.M. Budget précédent	CREDITS REPORTEES	PROP.NOUVELLES	VOTE C.M.
001	Déficit antérieur reporté	-		12 463 118,01	12 463 118,01
13	Subventions d'équipement inscrites au compte de résultat	-		1 624 420,00	1 624 420,00
21	Immobilisations Corporelles / Réseaux d'assainissement	-		1 624 420,00	1 624 420,00
23	Immobilisations en cours	-	1 362 042,19		1 362 042,19
20	Immobilisations incorporelles	-	76 807,75		76 807,75
	TOTAL.....		1 438 849,94	15 711 958,01	17 150 807,95

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2001

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT - par chapitre

Section d'Investissement - recettes

CHAP.	LIBELLES	P.M. Budget précédent	CREDITS REPORTEES	PROP.NOUVELLES	VOTE C.M.
005	Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	8 091 200,00		-954 900,00	-954 900,00
10	Réserves	-		9 310 737,28	9 310 737,28
13	Subventions d'équipement transférables	-		1 624 420,00	1 624 420,00
13	Subventions d'équipement	-	2 676 000,00	-584 769,33	2 091 230,67
16	Emprunts	-	2 500 000,00		2 500 000,00
23	Immobilisations en cours	-		1 624 420,00	1 624 420,00
28	Dotation aux amortissements	1 163 903,00		954 900,00	954 900,00
	TOTAL.....	1 163 903,00	5 176 000,00	11 974 807,95	17 150 807,95

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2001

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT - par chapitre

Section d'Exploitation - dépenses

CHAP.	LIBELLES	P.M. Budget précédent	CREDITS REPORTES	PROP. NOUVELLES	VOTE C.M.
006	Financement complémentaire de la section d'investissement (mouv. ordre)	8 091 200,00		-954 900,00	-954 900,00
60	Achats et Variation de stocks	-	305 222,71		305 222,71
61	Services Extérieurs	-	103 125,00		103 125,00
67	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	-		2 374 348,00	2 374 348,00
68	Dotation aux amortissements (mouv. ordre)	1 163 903,00		954 900,00	954 900,00
TOTAL	9 255 103,00	408 347,71	2 374 348,00	2 782 695,71

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2001

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'Exploitation - recettes

CHAP.	LIBELLES	P.M. Budget précédent	CREDITS REPORTES	PROP. NOUVELLES	VOTE C.M.
002	Excédents antérieurs reportés	-		1 158 275,71	1 158 275,71
77	Quote part subvention d'investissement porté au compte de résultat (mouv. ordre)	-		1 624 420,00	1 624 420,00
TOTAL			2 782 695,71	2 782 695,71

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice... 55
 Nombre de membres présents... 47
 Nombre de suffrages exprimés... 47
 * L'HODEL (Elu intéressé / CGE) arrivé au 01/09/01 *
 VOTES : Pour... 47
 Contre... 0
 Abstentions... 0

Date de convocation : 21.09.01

Présenté par le Maire,
A... Saint-Denis....., le ... 28/09/01.....

Le Maire
Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session... (Sixième séance annuelle)
A... Saint-Denis....., le ... 28/09/01.....

Les membres du Conseil Municipal,

(Handwritten signatures and scribbles covering the majority of the page)

REÇU A LA PREFECTURE
 DE LA RÉUNION
 12 OCT. 2001
 TITRE 2 DE LA LOI N° 92-213 DU 2 MARS 1982
 RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
 INDIVIS, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES RÉGIONS

Certifie exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture,
le..... et de la publication le

A le.....

**REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION**

1 2 OCT. 2001

ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTMENTS ET DES RÉGIONS